

Et si Charlemagne était belge...

Une visite à Liège à la recherche de l'empereur

Gérard Foussier*

» Inutile de protester – Charlemagne n'a jamais été belge. Mais c'est bien en Belgique que plusieurs communes revendiquent depuis de longues années, en toute modestie, mais avec prudence, l'honneur d'être le lieu de naissance de Charlemagne.

Karolus Magnus bei den Belgiern

In Belgien beanspruchen Lüttich, Herstal und Jupille seit dem 19. Jahrhundert Geburtsort Karls des Großen zu sein. Einen Beweis dafür gibt es nicht – dafür aber eine beeindruckende Statue, eine furchterregende Skulptur und Straßen mit dem Namen des Kaisers. Red.



Ein Straßenschild in Jupille

C'est seulement au 19^e siècle que trois localités de Belgique, Liège, Herstal et Jupille-sur-Meuse, jalouses entre elles de compter Charlemagne au nombre de leurs citoyens, ont revendiqué avec ardeur son berceau. Liège surtout avait déjà été grand perdant sur la question de la paternité du religieux Pierre l'Ermite (1053-1115), revendiquée aussi par Amiens, et du chevalier Godefroy de Bouillon (1058-1100), revendiquée entre autre par Boulogne-sur-Mer.

Dans le centre-ville liégeois (sur le parc d'Avroy), se dresse une imposante statue équestre en bronze, érigée en 1867 après de houleux débats quant à

son emplacement. Réalisé dans la tradition de l'Antiquité, le monument (restauré en 2012 à Périgueux) représente un Charlemagne sur un piédestal néo-roman (remplacé en 1897 après avoir été endommagé), orné de médaillons, de motifs végétaux, de l'aigle impérial et de six statuettes placées dans des niches comme pour reconstituer la généalogie de l'empereur avec entre autres Pépin le Bref (son père), Bertrade (Berthe aux grands pieds, sa mère), Charles Martel (son grand-père) et Pépin de Herstal (son arrière-grand-père). Une inscription latine rappelle que Charlemagne fut « *grand dans la guerre, plus grand encore dans la paix* ».

Mais de là à affirmer que l'empereur serait né dans la capitale wallonne, il y a un pas que seuls quelques historiens belges ont osé franchir, ignorant toute contestation sur le sujet. Une chose est sûre : de nombreux souverains des dynasties ancêtres des Carolingiens, dont Pépin le Bref, père de Charlemagne, se rendaient souvent dans des lieux de résidence qui se situent aujourd'hui en terre belge, avec deux localités qui font partie désormais de la ville de Liège : il y a d'abord Herstal (autrefois Héristal), devenue ville de l'agglomération liégeoise et qui prétend que Charlemagne serait né sur ses terres dans la ferme de La Préalles (la ferme Charlemagne bien évidemment) ; il y a ensuite Jupille (qui s'appelait Jupille-sur-Meuse jusqu'en 1963 et qui est devenue également un simple quartier de Liège après la fusion des communes de 1977). Non loin de là, mais en terre allemande, Aix-la-Chapelle bien sûr, Düren et Prüm aime-

* Gérard Foussier est rédacteur en chef de *Dokumente/Documents* et président du Bureau International de Liaison et de Documentation (B.I.L.D.).

raient bien avoir elles aussi d'éminents antécédents carolingiens – mais là encore, aucune preuve, aucune trace ne vient étayer l'hypothèse d'une naissance de Charlemagne en ces lieux. Seul Aix-la-Chapelle, où est enterré le souverain, peut s'enorgueillir du titre de ville carolingienne : c'est là, à une quarantaine de kilomètres de Liège que Charlemagne, qui souffrait de la goutte, avait choisi une résidence pour ses vieux jours – dans une cité réputée pour ses eaux thermales.



Liège

En 1844, André van Hasselt (1806-1874), qui avec le sculpteur Louis Jehotte (1803-1884) proposera la construction de la statue équestre de Charlemagne à Liège, précisait que Charlemagne se reposait de ses fatigues dans la région wallonne, où le souvenir de sa présence est

témoigné par une église qu'il aurait fondée ou une tradition populaire dont « *quelqu'un de ses paladins est le héros* » : de vieux arbres ont été baptisés Charlemagne dans les campagnes du 19^e siècle ; des historiens locaux croient savoir par ailleurs que selon des chroniqueurs de l'époque (dont il aurait été peut-être utile de connaître l'identité) Charlemagne, avant de se faire couronner empereur, adorait les somptueuses réunions de cour tenues à Liège.

Un historien liégeois, Ferdinand Hénaux (1815-1880), avait publié en 1854 un article de 55 pages, dans lequel il tentait de démontrer « *la fausseté de ce lieu commun qu'on appelle l'incertitude du lieu de naissance* » et en 1856, devant l'Académie royale de Belgique à Bruxelles, Mathieu-Lambert Polain (1808-1872) avait lu deux brochures tentant de répondre aux questions sur le lieu et la date de naissance de Charlemagne (en Belgique) à la suite d'un concours lancé par un généreux patriote belge anonyme – 72 pages au total, publiées et commentées l'année suivante dans un

ouvrage de l'historien et géographe français Auguste Himly (1823-1906), spécialisé en histoire carolingienne. Concernant les interprétations de Ferdinand Hénaux, Auguste Himly reproche une accumulation de textes et souvenirs locaux, ainsi que de chroniques liégeoises récentes « *qui racontent entre autres que Charlemagne a déclaré les Liégeois les plus nobles citoyens de ses Etats* » – ce qui n'est pas forcément l'équivalent d'un acte de naissance. Conclusion de l'historien français, qui admet pourtant la possibilité d'une naissance à Liège : « *Tout cela peut être très honorable comme patriotisme, mais n'est guère sérieux comme science. On ne fait pas de l'érudition avec le sentiment, et c'est rejeter la critique historique de quelques siècles en arrière que de la mettre au service des prétentions de clocher.* »

Quant aux deux rapports sélectionnés par le jury du concours de 1856, il y est fait état de ce que tout le monde sait, à savoir que l'on ne sait rien : même le premier des biographes de Charlemagne, Eginhard (770-840), dès le début de ses annales (*Vita Karoli*), n'est guère précis, « *il se renferme dans un silence volontaire* », ce qui n'est pas *a priori* une découverte, car on dénombre une bonne demi-douzaine de chroniques, presque toutes contemporaines, qui partagent le même silence. De supputations en déductions, Mathieu-Lambert Polain note qu'à l'exception d'Ingelheim (près de Mayence), « *qui peut alléguer en sa faveur deux vers d'un auteur du 12^e siècle, Godefroid de Viterbe* », il n'y a pas un des nombreux endroits supposés, où la tradition de la naissance de Charlemagne remonte au-delà du 16^e siècle. Et le même Polain d'en conclure que le berceau de l'empereur se trouverait sur les bords de la Seine ou de l'Oise.

Déception bien sûr en Belgique, d'autant plus que l'historien était lui-même originaire des bords de Meuse, mais pour consoler tout le monde, il formulera le résultat de ses enquêtes et réflexions par cette phrase : « *Si Charlemagne fut Neustrien par le hasard de la naissance, il fut Austrasien par l'origine, l'éducation et la vraie nationalité : qu'il soit né à Kiersy ou à Saint-Denis, sa véritable patrie, il faut la chercher entre Aix-la-Chapelle et Liège* ». Finalement, face à ce constat, l'Académie royale de Belgique a préféré ne pas adjuger le prix si convoité. Et la question est toujours sans réponse.



De Jupille à Herstal

Retour à la case départ. Ou plutôt au Sud de Liège, à Jupille, où seules des traces romaines ont été retrouvées. Au 15^e siècle, six siècles tout de même après la mort de Charlemagne, on y évoquait

l'existence d'un palais érigé au 8^e siècle dans lequel plusieurs souverains auraient brièvement séjourné, certains y seraient même nés. Mais faute de preuves tangibles, les habitants préférèrent entretenir la légende sans trop s'aventurer dans des explications hasardeuses. Non loin de la Rue Charlemagne, un buste réalisé par le sculpteur liégeois Oscar Berchmans (1869-1950) a été placé au beau milieu d'un lavoir, qui date seulement de 1924, et qui n'a pas servi très longtemps, car bien vite la toute nouvelle cité ouvrière des Cortils, érigée l'année précédente, avait été raccordée au réseau d'eau courante. Charlemagne trône depuis dans la tristesse d'un lavoir sans références historiques particulières.

Au Nord de Liège, à Herstal, malgré une multitude de manifestations sur le 1200^e anniversaire de la mort de Charlemagne, aucune trace de berceau non plus, tout au plus des notes sur les différents séjours du souverain, assez nombreux dans la région. Mais il semble acquis que la construction de deux palais, de part et d'autre de la Meuse, à Herstal et Jupille, avait des raisons avant tout... cli-

matiques. En effet, le gué était à l'époque impraticable d'octobre à mai et même si un pont romain a existé, les souverains préféraient le gué pour se rendre à Aix-la-Chapelle ou partir en guerre.

Qu'il soit né ou pas en Belgique, Charlemagne a laissé des traces indéniables dans la tradition folklorique belge et tout spécialement dans la légende liégeoise, sous forme d'un dialogue de marionnettes. Le personnage de Tchantchès (diminutif wallon de François, ou plutôt de Francesco/Titcho) aurait été imaginé au début du 19^e siècle par un artiste d'origine sicilienne qui a créé dans la région liégeoise un théâtre de marionnettes pour y interpréter des chansons de geste – faisant ainsi de son héros un contemporain de Charlemagne et un acteur de la *Chanson de Roland*, version belge. L'histoire correspond bien à l'air du temps, l'époque où chacun cherchait à s'approprier le fameux berceau de Charlemagne : Tchantchès, né en 760 à Liège, rencontre un jour Roland, neveu de Charlemagne, sur les rives de la Meuse, ce qui lui permet d'accéder à la cour, mais aussi de « *participer* » (un bien grand mot, car en fait il s'est endormi pendant l'affrontement) à la bataille de Roncevaux en 778, au cours de laquelle l'armée de roi des Francs se fait attaquer par les Sarrasins. Laid, espion, mais gentil, Tchantchès, vêtu du costume des ouvriers de la fin du 19^e siècle dans le nord de l'Europe, serait l'image du Liégeois typique (« *mauvaise tête, esprit frondeur, grand gosier, ennemi du faste et des cérémonies, farouchement indépendant, mais cœur d'or, et prompt à s'enflammer pour toutes les nobles causes* », précise le site des Archives audiovisuelles de Belgique).

Une Route Charlemagne

Noël Orsat, membre de la commission culturelle du Conseil de l'Europe et fondateur de l'association *La Route européenne des légendes*, veut obtenir, avec l'aide du Mouvement européen Marne, le label culturel européen (ICCE) pour une Route Charlemagne qui irait en gros de Villers-Cotterêts, Soissons et Laon (France) à Aix-la-Chapelle (Allemagne) en passant par Chimay, Dinant et Liège (Belgique). Cette Route pourrait être élargie pour aller d'Espagne (Barcelone, Roncevaux) à la Lettonie (Riga) et retracer ainsi

les itinéraires historiques et les pérégrinations de Charlemagne en reconstruisant son œuvre – en quête d'une identité européenne commune. Le Conseil de l'Europe met en place depuis 1987 une labellisation d'itinéraires historiques.

Dans une lettre de soutien à ce projet, Konrad Adenauer, petit-fils du premier chancelier d'Allemagne fédérale (1949-1963), avait rappelé à Noël Orsat en 2012 qu'il fait partie des descendants de Charlemagne par la première femme de son grand-père, Emma Meyer.